



Edito

Notre lettre d'information vous retrouve avec plaisir après la période d'été.

Elle a été pour certains d'entre vous l'occasion d'explorer de nouveaux horizons, de s'enrichir de nouvelles rencontres. C'est le cas de Pierre Mandon qui nous fait partager ses impressions recueillies tout au long d'un périple à travers les contrées de l'Asie centrale. Il en profite pour explorer les liens qui se développent entre cette région peu connue de nous et l'Union européenne.

Le mois de juillet a été l'occasion de découvrir plus près de nous l'existence du Ceuta, cette exclave espagnole située au nord de l'Afrique et frontalière avec le Maroc, soudain prise d'assaut par une foule de candidats à la migration. Michel Lefrançois décrypte avec l'aide d'une revue de presse les aspects de ce que Thierry Breton nomme une « attaque hybride algorithmique » avec l'illustration des conséquences d'une manœuvre de désinformation qui a entraîné une forte polémique au sein de l'UE et au-delà.

Colette Modion s'est, quant à elle, intéressée aux rythmes scolaires dans les États européens et à leur diversité.

Ce numéro vous présente également le Label écologique européen de plus en plus présent dans les rayons des magasins.

Vous lirez aussi nos rubriques habituelles sur l'actualité européenne et notre proposition de lecture de ce mois.

Ne manquez pas de venir nous retrouver le 18 septembre à 18h pour une soirée sur la géopolitique. Elle sera suivie par une présentation du projet « Demain au fil du Rhône » décrit dans notre rubrique « L'Europe près de chez vous ». Les participants pourront exprimer leurs attentes et avis sur leur vision du futur dans notre région.

L'édito	1
L'Asie centrale....	1-3
Ceuta.....	3-4
Les rythmes scolaires dans l'UE....	5
L'Eco Label européen....	6
Actualités MEF....	7
L'Europe près de chez vous	8
Idée lecture	8

Marthe-Claire PORTRAN



L'Asie centrale, nouveau carrefour stratégique pour l'Europe ?



Longtemps perçue depuis l'Europe comme une région lointaine, instable et difficile d'accès, l'Asie centrale est pourtant en pleine transformation. Du Kirghizistan à l'Ouzbékistan, la Chine et la Russie y conservent une influence considérable, tandis que l'Union européenne tente désormais d'y construire une relation stratégique. Un voyage dans ces deux pays permet de mesurer le décalage entre l'image que nous en avons et la réalité d'une région riche de son histoire, de ses ressources et de ses ambitions.

**Prochain évènement
le 18 septembre à 18h
Ibis Terrasse - St-Etienne**



+ présentation du projet
« Demain au fil du Rhône »
et échanges au cours
d'un pot convivial

L'Asie centrale, nouveau carrefour stratégique pour l'Europe ? (suite)

L'Asie centrale, une région à découvrir, loin des préjugés européens

Avant le départ, les avertissements étaient nombreux. Pour beaucoup d'Européens, le Kirghizistan et l'Ouzbékistan restent associés à l'instabilité, à l'enclavement et à une géographie coincée entre Russie, Chine et Afghanistan. Une destination qui inquiète davantage qu'elle n'attire. Quelques jours sur place suffisent pourtant à déplacer le regard...

Au Kirghizistan, les montagnes occupent l'horizon. Le pays apparaît d'abord comme un territoire spectaculaire, escarpé, encore largement préservé, où le tourisme semble appelé à prendre une place croissante. L'accueil est chaleureux, la culture volontiers partagée et le visiteur étranger rarement considéré comme un simple touriste.

Puis vient l'Ouzbékistan : le changement est saisissant. Après les paysages du Kirghizistan, les villes de Tachkent (capitale), Samarcande, Boukhara et Khiva donnent le sentiment de changer d'échelle historique. Mosquées, palais, madrasas, mausolées et anciennes routes commerciales rappellent que cette région fut pendant des siècles l'un des grands carrefours du monde.

L'Asie centrale n'est donc pas seulement un espace entre la Russie et la Chine. Elle est aussi une civilisation.

Entre Moscou et Pékin, des États qui cherchent leur propre voie

Cette méconnaissance européenne contraste avec la présence très concrète des autres puissances. Au Kirghizistan, l'empreinte russe reste visible à travers la langue, les liens économiques et sécuritaires, ainsi que sa présence militaire. Mais l'influence chinoise progresse rapidement. Elle est particulièrement visible dans les échanges commerciaux et, jusque dans les rues, par la présence croissante des véhicules chinois.

Surtout, la Chine investit dans les infrastructures de transport, l'énergie, les télécommunications et les projets industriels. Le Kirghizistan constitue pour Pékin un maillon important des routes reliant la Chine à l'Asie centrale et, au-delà, aux marchés européens.

La Chine est donc déjà présente dans le quotidien et dans les infrastructures du pays, quand la présence européenne reste encore beaucoup moins visible. En Asie centrale, le paysage géopolitique est donc moins celui d'un affrontement entre deux blocs que celui d'États qui tentent de multiplier leurs partenaires.

C'est précisément dans cet espace que l'Union européenne veut désormais trouver sa place.

Le réveil européen

Le tournant est particulièrement visible depuis quelques années. [Le 4 avril 2025](#), Samarcande, deuxième ville la plus peuplée d'Ouzbékistan, a accueilli le premier sommet réunissant l'Union européenne et les cinq États d'Asie centrale : Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan. Les deux régions ont alors décidé d'élever

leur relation au niveau de partenariat stratégique.

Bruxelles a surtout annoncé un paquet d'investissements de 12 milliards d'euros dans le cadre de sa stratégie [Global Gateway](#). Le montant est important mais il est avant tout révélateur des [priorités européennes](#) : 3 milliards d'euros pour les transports, 2,5 milliards pour les matières premières critiques, 6,4 milliards pour l'eau, l'énergie et le climat et 100 millions pour la connectivité numérique. L'objectif est clair : créer des infrastructures et des partenariats permettant de mieux relier l'Europe à cette région située au cœur du continent eurasiatique.

L'enjeu est devenu encore plus important depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Une partie des routes commerciales terrestres entre l'Asie et l'Europe passait auparavant par le territoire russe. Bruxelles cherche désormais à développer des itinéraires alternatifs, notamment le corridor transcaspien, reliant l'Asie centrale à l'Europe via la mer Caspienne, le Caucase et la mer Noire. ([European Commission](#))

Deux accords, un changement de dimension

Cette stratégie se traduit également par de nouveaux accords bilatéraux. Avec le Kirghizistan, l'Union européenne a signé le 25 juin 2024 un accord de partenariat et de coopération renforcé (APC+). Il élargit considérablement le champ de la coopération : commerce et investissements, développement durable, connectivité, recherche, éducation, environnement, changement climatique, mais aussi État de droit, droits humains, cybersécurité et stabilité régionale. L'accord ouvre également la voie à une coopération sur les [matières premières critiques, essentielles aux transitions numérique et énergétique européennes](#). Avec l'Ouzbékistan, le rapprochement est encore plus récent. L'APC+ a été signé à Bruxelles le 24 octobre 2025 et doit notamment faciliter le commerce et les investissements et accompagner les réformes économiques du pays. L'Ouzbékistan représente un partenaire particulièrement intéressant : avec plus de 36 millions d'habitants, il est le pays le plus peuplé d'Asie centrale. L'Union européenne est déjà son [troisième partenaire commercial](#), représentant 10,4 % de ses échanges avec le monde en 2024.

Une modernisation qui n'attend pas l'Europe

Sur place, l'impression dominante n'est pas celle d'une région attendant Bruxelles. En Ouzbékistan, le contraste est frappant. Les anciennes cités de la Route de la soie cohabitent avec des infrastructures modernes et une volonté manifeste de développer les transports. Le train à grande vitesse Afrosiyob relie notamment Tachkent et Samarcande à une vitesse pouvant atteindre 250 km/h, sur une liaison de 344 kilomètres parcourue en environ deux heures quinze. Depuis quelques années, le pays mène également des réformes économiques ambitieuses : ouverture accrue aux investissements étrangers,

L'Asie centrale, nouveau carrefour stratégique pour l'Europe ? (suite et fin)

modernisation du cadre réglementaire, simplification administrative, et volonté affichée d'attirer des entreprises européennes. Cette dynamique accompagne une libéralisation progressive de l'économie, encore inégale mais réelle, qui contribue à transformer le paysage urbain et industriel.

Le voyageur européen peut même se retrouver déstabilisé par ce mélange de modernité et de traditions. Ici, un train ultramoderne traverse une région chargée de plusieurs millénaires d'histoire ; là, une ville entièrement tournée vers le tourisme conserve les traces d'une civilisation qui a fait circuler hommes, marchandises, religions et idées entre la Chine, le monde perse, le monde arabe et l'Europe. Et parfois, le dépaysement est beaucoup plus trivial : un train qui part avant l'heure suffit à rappeler que les habitudes ne sont pas exactement les mêmes.

Regarder autrement vers l'Est



Il serait finalement réducteur de présenter l'Asie centrale comme un nouveau terrain de compétition entre Bruxelles, Moscou et Pékin. Les cinq États de la région cherchent eux-mêmes à diversifier leurs relations et à accroître leur marge de manœuvre. L'Europe peut y trouver un partenaire, mais elle devra accepter une relation fondée sur la réciprocité plutôt que sur une logique de dépendance. Samarcande, Boukhara ou Khiva rappellent surtout une évidence : l'histoire du monde ne s'est jamais écrite uniquement depuis l'Europe. L'Asie centrale fut un carrefour entre les grandes civilisations. Elle pourrait

redevenir un carrefour entre les grandes puissances du XXI^{ème} siècle. Pour l'Union européenne, l'enjeu est désormais d'arriver à temps.



Quelques chiffres à retenir :

- 5 : nombre d'États qui composent l'Asie centrale : Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan.
- 84 millions : nombre d'habitants en Asie centrale.
- 12 milliards : montant en Euros du paquet d'investissements Global Gateway annoncé par l'UE lors du sommet de Samarcande en avril 2025.
- 7 000 : longueur approximative en km des anciennes routes caravanières entre la Chine et la Méditerranée.



Pierre MANDON



Les 30 et 31 juillet à Ceuta : autre chose qu'une crise migratoire pour l'UE

L'Espagne compte deux grandes villes autonomes sur la côte marocaine



Jusqu'au 30 juillet dernier, tout un chacun pouvait ignorer, à moins d'une motivation touristique, l'existence de Ceuta, cette exclave espagnole située sur la côte nord de l'Afrique, frontalière avec le Maroc, à l'entrée EST du passage stratégique que constitue le détroit de Gibraltar, à environ 18 km du territoire britannique ([Wikipedia](#)).

Entre le 30 et le 31 juillet 2026, 50 à 60 000 personnes ont franchi en quelques heures la frontière entre le Maroc et Ceuta. Plus de soixante-dix y ont perdu la vie.

Les lignes qui suivent proposent, sur la base d'extraits de presse sélectionnés, un éclairage sous plusieurs angles de cet événement. Il est possible et recommandé de cliquer sur les liens permettant une lecture complète des différentes analyses.

Les 30 et 31 juillet à Ceuta : autre chose qu'une crise migratoire pour l'UE (suite et fin)

► **Commençons par cet article du Grand Continent du 31/07 signé Patrick Weil**, intitulé : « [Ceuta n'est pas une crise migratoire pour l'Europe](#) », qui fait ressortir la complexité géopolitique du sujet :

«la situation géopolitique de cette exclave de l'Union européenne sur le territoire africain est une exception absolue : il n'existe aucune autre situation de ce type. Ceuta et Melilla font partie de l'espace officiel européen de Schengen ; leur frontière avec le Maroc constitue une frontière extérieure — alors que les départements français d'outre-mer, par exemple, n'en font pas partie.

.... il y a donc d'abord ce fait premier : une exclave européenne sur un territoire africain, avec une frontière terrestre. La dimension est géopolitique, parce qu'elle est d'abord géographique. Une frontière maritime est beaucoup plus facile à contrôler qu'une frontière terrestre, où l'on peut simplement franchir à pied. S'y ajoute une sorte d'exception à la décolonisation : le nord du Maroc était un espace colonial, et l'Espagne a conservé ces deux villes.

....La crise d'aujourd'hui, avec ses dizaines de milliers d'entrées, est donc spectaculaire mais elle se reproduira régulièrement tant que l'Espagne conservera ces territoires.À Ceuta,....c'est une situation géopolitique structurellement dysfonctionnelle que l'Espagne et le Maroc tentent ensemble de gérer de façon pragmatique. »

► **Poursuivons avec cet [autre article du Grand Continent](#), en date du 4/08, signé Thierry Breton**. L'auteur qualifie l'événement d'« attaque hybride algorithmique » et vise à démontrer que l'utilisation effective d'outils mis au point par l'UE devrait permettre de lutter contre la survenue de tels événements :

« Ce n'est pas un fait divers migratoire de plus. C'est la première de grande ampleur menée contre une frontière extérieure de l'Union. En un mot, c'est la démonstration que la désinformation ciblée peut désormais produire, en moins de vingt-quatre heures, un choc humain et politique équivalent à celui d'une opération de force....

.... dessinent une mécanique désormais classique. Une interprétation délibérément déformée d'un arrêt du Tribunal suprême espagnol (selon laquelle la nage garantirait la non-expulsion, voire la régularisation) a circulé, doublée d'une rumeur horodatée : la frontière serait « ouverte à 22 heures » le mercredi soir. Dès le 27 juillet, un groupe Facebook, « Hraga Ceuta », rassemblant plus de 20 000 membres, partageait des cartes Google Maps indiquant les distances de nage autour de la digue du Tarajal, du matériel, des itinéraires et des cagnottes. TikTok, WhatsApp et Instagram ont fait le reste.

Ce que nous ignorons, et qui est pourtant essentiel, est infiniment plus important : nous ne savons rien des métriques de circulation de ces contenus.

Combien de visualisations ? Quelle est leur portée géolocalisée ? Quelle est la courbe de propagation ? Quels

sont les comptes déclencheurs ? Quelle est la part de l'amplification algorithmique, de bots, et de la viralité désespérée authentique ?

Aucune plateforme n'a communiqué. Aucune demande formelle d'accès aux données n'a été rendue publique....

....Il faut ici être précis, car le DSA (règlement sur les services numériques) n'a pas vocation à réguler ce qui se passe dans l'espace informationnel marocain vu du Maroc. Son champ d'application, défini à l'article 2, concerne les services intermédiaires offerts à des destinataires situés dans l'Union. Par exemple, Meta, TikTok et X sont des très grandes plateformes désignées, disposant d'établissements et de représentants légaux dans l'UE ; Ceuta est un territoire européen ; la crise a directement impacté l'ordre public d'un État membre et s'est soldée par plus de soixante-dix morts. Les contenus incriminés étaient largement accessibles depuis l'Union, notamment auprès des diasporas marocaines établies en Espagne, en France, en Belgique et aux Pays-Bas....

....Il est temps de démontrer que ce modèle fonctionne, non pas dans des débats théoriques, mais aux frontières de l'Union, où des femmes et des hommes meurent parce qu'un algorithme leur a menti. »

► **Par ailleurs, ce qui est rappelé dans [l'éditorial d'Emmanuel Berretta - Le Point du 6/08](#)** - c'est la "passe d'armes" entre États membres qui a eu lieu les jours suivants l'événement et qui soulève un autre point de vigilance : le contexte d'« un cycle électoral brûlant » qui s'ouvre en Europe (de la France à l'Espagne, de la Pologne à l'Italie):

«.... La crise de Ceuta n'a certes pas mis Schengen en péril, mais elle a réveillé, en direct, l'imaginaire de la submersion et du « grand remplacement ». Ce qui menace le plus Schengen, c'est le venin de la désunion : deux dirigeantes réclamant l'exclusion d'un troisième pour une crise qui n'avait ouvert aucune brèche dans l'espace commun sans frontières. »

► **Pour terminer, sous un angle plus inhabituel, c'est une analyse côté Maghreb qui est proposée ici via un article de La Nation (journal en ligne algérien), signé Khaled Boulaziz en date du 4/08**.

Intitulé : « [De Ceuta à Lampedusa : le Grand Maghreb se vide de sa jeunesse](#) », il se conclut par :

«....On peut renforcer les clôtures de Ceuta, multiplier les patrouilles au large d'Oran, surveiller Sfax, militariser les côtes libyennes et contrôler Nouadhibou. On ne supprimera pas la fuite tant que le Maghreb ne rendra pas à sa jeunesse le droit de construire, de décider, de travailler, de circuler et d'espérer. »

A lire en intégralité.

Michel LEFRANCOIS



Quid des rythmes scolaires au sein de l'Union européenne ?

A l'image d'autres compétences, la diversité est de mise en éducation, et notamment dans les rythmes scolaires appliqués dans les Etats-membres de l'UE, même s'ils indiquent se préoccuper de leur harmonisation.

L'organisation même du calendrier laisse plus ou moins d'autonomie aux collectivités locales et aux établissements scolaires. Elle est, par exemple, centralisée en France, Pologne et Slovaquie, confiée aux Länder en Allemagne, aux Communautés autonomes en Espagne, aux Régions en Italie, voire aux établissements scolaires eux-mêmes dans la majorité des pays. Le plus souvent, l'État veille à la cohérence et à l'application de principes nationaux.

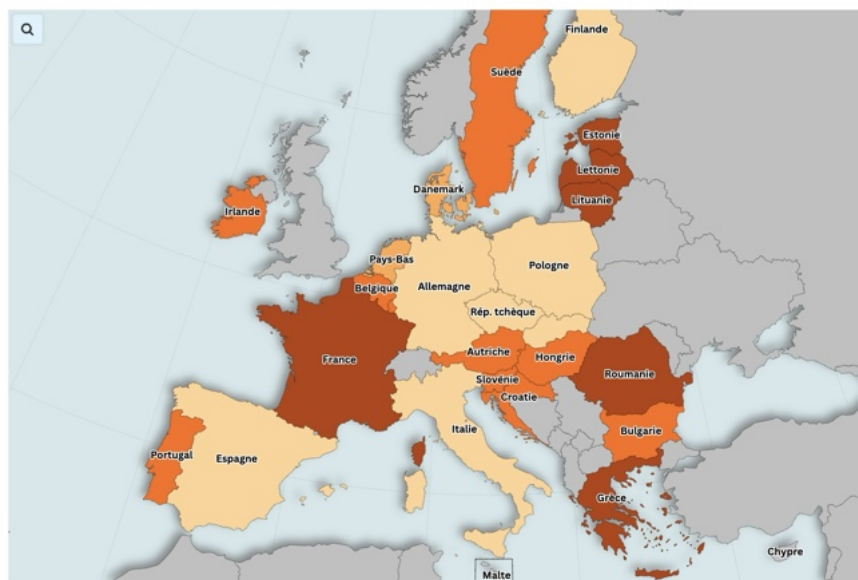
Enfin, la longueur des heures d'enseignement connaît aussi des disparités, de quarante cinq minutes en Allemagne, à cinquante minutes en Espagne, soixante dix minutes aux Pays-Bas, avec souvent des journées proposant des activités extra-scolaires, notamment en après-midi. Un courant semble se développer dans certains états, pour la mise en place d'une journée continue, les enfants déjeunant sur place. Ce temps est déjà considéré comme une activité scolaire aux Pays-Bas.

Un des arguments plaçant en la faveur du maintien d'un calendrier différent dans l'UE s'appuie sur l'intérêt de

Durée des vacances scolaires dans l'Union européenne

En nombre de semaines (2025)

Entre 10 et 12 Entre 12 et 14 Entre 14 et 16 Entre 16 et 18



Source : OCDE (2025)

Données non disponibles pour Chypre et Malte.

toute l'europe
Comprendre l'Europe



Une frontière nord /sud s'établit presque naturellement, notamment s'agissant de la durée des vacances d'été, avec une moyenne de neuf semaines, mais s'étalant de six semaines aux Pays-Bas, Danemark, Allemagne, huit en France, jusqu'à treize semaines en Bulgarie et Lettonie. La rentrée s'effectue, selon les pays, de début septembre à la troisième semaine du mois. Si la répartition des vacances intermédiaires laisse apparaître une volonté de trouver un équilibre, la France se distingue avec la régularité du rythme, sept semaines de cours alternées avec deux semaines de congés, modèle unique dans l'UE.

La durée de la semaine varie également, de quatre jours, spécificité française, à cinq ou six jours, avec parfois des différences suivant les niveaux de classe.

l'étalement du déplacement des touristes, et ainsi de meilleures conditions d'accueil.

La réflexion sur les rythmes scolaires, engagée dans la majorité des Etats-membres, a pour objectifs de mieux les adapter au travail des mères, et de démocratiser l'enseignement.

Colette MODION



L'Eco Label européen de plus en plus présent dans nos paniers



Qu'est ce que l'Eco Label ?

Le label écologique de l'UE promeut les biens et services dont l'impact sur l'environnement est réduit tout au long de leur cycle de vie, de l'extraction des matières premières nécessaires à sa fabrication, son utilisation et jusqu'à son recyclage ou son élimination après usage. Il aide les consommateurs, les détaillants, les entreprises et les acheteurs à faire des choix véritablement durables. Il permet aux acteurs du marché de contribuer à une économie circulaire, neutre pour le climat et propre. On constate que les consommateurs recherchent de plus en plus ce logo « fleur » de l'UE sur les produits afin de s'orienter vers des choix plus responsables.

Quels produits concernés ?

Les critères du label écologique de l'UE sont établis pour des groupes de produits :



Pour consulter les catalogues de produits : [cliquer ici](#)

Il peut aussi concerner des hôtels et des campings. Dans cette catégorie le label écologique de l'UE garantit que les hébergements certifiés ont optimisé la gestion de l'environnement et des déchets et réduit la consommation d'énergie et d'eau, les émissions dues aux transports et le gaspillage alimentaire.

Attribution et contrôle

La Commission européenne fixe des critères de label écologique de l'UE pour les différentes catégories de produits. Parce que chaque catégorie de produits est différente, les critères sont adaptés pour répondre à leurs caractéristiques.

Tous les critères sont élaborés en consultation avec les principales parties prenantes, y compris les associations de consommateurs et les experts dans le domaine concerné. Ils sont périodiquement révisés par le comité de l'UE pour le label écologique (CUELE), qui tient compte des innovations techniques ou de l'évolution du marché pour s'assurer qu'ils sont à jour, solides et dignes de confiance, les critères portant notamment sur :

- La **consommation d'énergie et d'eau**, et les émissions de CO2 réduites, ou la production de déchets lors de phase de fabrication ;
- L'**utilisation de matières premières** provenant de sources durables ;
- L'**interdiction ou la limitation de substances dangereuses** pour l'environnement ou pour la santé ;

Outre les aspects environnementaux, les critères incluent également des critères de performance garantissant des produits de haute qualité.

En France c'est le Ministère de la transition écologique qui est chargé de la mise en œuvre et de la promotion de l'Écolabel européen. Pour cela, il s'appuie notamment sur l'Ademe (Agence de la transition écologique), et le Comité français d'accréditation (COFRAC).

L'Écolabel européen est le seul label public écologique officiel utilisable dans tous les pays membres de l'Union Européenne.

Marthe-Claire
PORTRAN



Point du MEF sur l'actualité européenne, et l'Europe sociale

Source : « L'Hebdo des membres » du Mouvement Européen France

Europe sociale

La Commission européenne réaffirme dans une communication du 22 juillet 2026 que le **Socle européen des droits sociaux**, adopté en 2017, demeure la référence pour construire une Europe plus juste, inclusive et solidaire. Depuis le plan d'action de 2021, des progrès ont été réalisés en matière d'emploi, de protection sociale et de réduction des inégalités, mais **les résultats restent inégaux selon les pays et les régions**. L'objectif d'emploi de 78 % d'ici 2030 est en bonne voie, alors que les objectifs de formation des adultes et de réduction de la pauvreté nécessitent des efforts supplémentaires. Face aux transformations démographiques, numériques, climatiques et géopolitiques, la Commission identifie **trois priorités** : lutter contre la hausse du coût de la vie, accompagner les effets de l'intelligence artificielle sur le travail et réduire les inégalités persistantes. Le document souligne les difficultés croissantes liées au logement, à l'énergie, à l'alimentation, aux transports et à l'accès aux services essentiels, qui affectent particulièrement les ménages les plus vulnérables. L'intelligence artificielle est présentée comme une opportunité majeure pour la productivité et les services publics, mais aussi comme un défi pour l'emploi, les compétences, l'égalité des chances et la protection des droits fondamentaux. La Commission prévoit de mieux anticiper ses effets sur le marché du travail. La communication insiste également sur la nécessité de réduire les inégalités de revenus, de patrimoine, de genre et de territoire, ainsi que sur l'importance d'investir dans l'éducation, la santé, les compétences et la mobilité sociale. Enfin, la Commission appelle les États membres, les partenaires sociaux et la société civile à renforcer leurs efforts pour atteindre les objectifs sociaux de 2030 et **faire du modèle social européen un atout de compétitivité et de cohésion dans un monde en mutation**.

Lancement du concours scolaire du Mouvement européen France

Le **Mouvement Européen – France** relance son concours scolaire afin d'offrir l'opportunité aux élèves de s'approprier les clés de la citoyenneté européenne, des valeurs et des droits fondamentaux qui y sont liés.

Le thème retenu pour cette deuxième édition est la paix en Europe.

Dans un contexte international marqué par des tensions croissantes, les élèves seront invités à réfléchir aux conditions de la paix, à son importance dans la construction européenne et aux moyens de la préserver aujourd'hui et demain. Ils pourront explorer les valeurs, les institutions et les actions qui contribuent à faire de l'Europe un espace de dialogue, de coopération et de paix.

Informations et inscription : [cliquer ici](#)

Changement climatique et économie

Les épisodes de canicule, de sécheresse et d'incendies de l'été 2026 montrent que le **changement climatique pèse de plus en plus sur l'économie européenne**. Selon la Banque centrale européenne (BCE), l'impact peut atteindre jusqu'à 1 point de PIB dans les régions les plus touchées, même si l'effet sur l'ensemble de la zone euro reste limité. À court terme, les vagues de chaleur ralentissent certaines activités et modifient les habitudes de consommation, mais ces effets sont souvent temporaires. En revanche, la BCE souligne que l'accumulation d'événements climatiques extrêmes risque de réduire durablement le potentiel de croissance de l'économie européenne. **L'agriculture est particulièrement vulnérable** : les rendements du maïs et du tournesol ont été revus à la baisse, ce qui pourrait alimenter une hausse durable des prix alimentaires. Selon les estimations de la BCE, les canicules de 2022 et 2025 ont déjà contribué à augmenter l'inflation alimentaire dans la zone euro. **Le secteur énergétique est également affecté**. Les fortes chaleurs accroissent la consommation d'électricité pour la climatisation tout en réduisant la production nucléaire et hydroélectrique, augmentant ainsi les tensions sur les marchés de l'énergie. **La sécheresse perturbe en outre les transports fluviaux**. L'assèchement du Rhin pénalise l'industrie allemande, au point que les économistes de la BCE considèrent l'Allemagne comme l'un des pays européens les plus exposés aux effets économiques des températures extrêmes. Enfin, **la chaleur réduit la productivité du travail**, notamment dans les activités exercées en extérieur. Pour la BCE, ces chocs climatiques répétés ne sont plus seulement des perturbations ponctuelles : ils constituent un facteur croissant d'inflation, de baisse de productivité et de ralentissement économique. L'adaptation au changement climatique devient donc un enjeu économique majeur pour l'Europe

Université d'Automne 2026 du Mouvement européen France

Du 6 au 8 novembre 2026, nous vous donnons rendez-vous à Rouen pour l'Université d'automne du Mouvement Européen – France. Venez débattre, penser et vous former sur les grands défis et enjeux de coopération européenne ! Découvrez le programme de l'événement ci-dessous et inscrivez-vous !

Cette nouvelle édition de l'Université d'automne est organisée à **Rouen**, ville d'histoire et d'engagement européen, au cœur d'un territoire profondément marqué par les échanges, les innovations et les grands défis contemporains.



Programme et inscription : [cliquer ici](#)

L'Europe près de chez vous

Et si l'Europe changeait concrètement nos territoires d'ici 2050 ?

C'est la question au cœur de **Demain au fil du Rhône**, un projet de l'**URALE (Union Régionale des Acteurs Locaux de l'Europe)** cofinancé par l'Union européenne qui invite à imaginer les futurs possibles de la vallée du Rhône. Dans plusieurs départements, des ateliers réunissant citoyens et citoyennes ont permis de réfléchir ensemble à leur territoire et de construire des récits de vie à l'horizon 2050.



Agriculture, mobilités, alimentation, énergie, numérique, adaptation au changement climatique ou services publics : autant de sujets pour se projeter dans le quotidien de demain et explorer, concrètement, ce que l'action

européenne pourrait changer dans nos territoires. Ces réflexions prennent aussi une forme artistique grâce au travail d'illustration d'**Elena Juillard**, qui donne vie aux futurs imaginés collectivement. Chacun et chacune pourra vivre l'expérience en ligne : explorez les histoires complètes, puis donnez votre avis sur les futurs proposés.

Car imaginer 2050, c'est aussi interroger la place de l'Europe dans nos territoires. Comment ses politiques et ses financements peuvent-ils contribuer à répondre aux défis locaux ? Et comment mieux faire connaître cette action aux habitants comme aux élus ? À l'issue du projet, un **livret rassemblant les récits sera publié**, à offrir notamment à ses élus pour leur faire découvrir, de manière concrète et accessible, comment l'Union européenne peut contribuer à transformer les territoires. *Demain au fil du Rhône* propose ainsi de partir du quotidien pour imaginer l'avenir et ouvrir le débat sur la place de l'Europe dans les transformations à venir.

nota: un site dédié sera disponible début novembre à suivre sur urale.eu ou contacter : contact@urale.eu

Le saviez-vous ?

Le fonctionnement de l'Europe reste trop peu connu des Français : selon un récent sondage, ils sont 55% à se considérer mal informés sur l'UE, et 72% à souhaiter l'être davantage. Créés en 2016 à l'initiative de la Représentation en France de la Commission européenne, les Décodeurs de l'Europe visent à apporter des réponses claires, fiables et vérifiables à de nombreux mythes et idées reçues sur l'Union européenne : [plus d'infos](#)

Idée lecture :



Sylvain Kahn : « L'Europe, un Etat qui s'ignore ». Editions du CNRS, collection Espaces et milieux, 2026.

Sylvain Kahn, géopoliticien et historien, spécialiste de l'histoire de la construction européenne, enseignant, a également été conseiller technique pour les Affaires européennes au Ministère de l'Education nationale, et au Centre d'histoire de Sciences Po.

Européaniste, il traite plus particulièrement de la place et du rôle de l'Etat nation dans la construction européenne, ainsi que de la « caractérisation de la territorialité » de l'Union européenne.

Dans cet essai, il défend l'idée de la construction, en cours depuis 80 ans, d'un nouvel Etat, supranational, commun aux vingt-sept, indépendants et souverains. Cette spécificité, atteste, en témoigne le nombre de candidats à l'élargissement. Mais la naissance de l'Europe comme véritable Etat, au sens d'« association supranationale

d'Etats-nations souverains » devient vraiment réalité le 20 juillet 2020, lors de l'adoption du Plan de relance par le Conseil européen, avec un emprunt de 750 milliards d'euros et des Bons du Trésor. Ce plan témoigne de la capacité de l'Europe de répondre concrètement et rapidement aux difficultés qu'elle rencontre, ainsi du Brexit, du COVID, de la guerre en Ukraine... Aux piliers traditionnels d'un Etat - puissance, défense, nation - s'ajoute la mutualisation de la souveraineté étatique, y compris dans la monnaie.

Sylvain Kahn, qui considère l'UE comme une réussite en économie, paix... a confiance dans sa capacité à relever les nouveaux défis, à savoir les crises géopolitiques et la défense européenne.

Un essai optimiste, fondé sur une approche documentée, positionnant la supranationalité comme clé de voûte du projet européen.

Colette MODION



EuropaLoire



Le Mouvement Européen France est une association créée en 1949.

Transpartisane, elle a pour objectifs de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste.

Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.

Pour nous contacter : loire@mouvement-europeen.eu

Directrice de la publication : Marthe-Claire Portran

Comité éditorial : Colette Modion, Pierre Mandon,
Daniel Imbert-Magand, Michel Lefrançois.

Pour adhérer au Mouvement Européen, ou faire un don : <https://mouvement-europeen.eu/>



Mouvement
Européen
Loire